

> n° 3 / décembre 2016

Les prix payés aux producteurs – résultats de l'enquête trimestrielle pour la campagne 2015/16

En €/T	2010/11 31/06/2011	2011/12 31/06/2012	2012/13 31/06/2013	2013/14 31/06/2014	2014/15 31/06/2015	2015/16 31/03/2016	2015/16 31/06/2016	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Blé tendre	180	183	215	179	154	146	147	0%	-4%
Blé dur	226	272	243	215	270	273	271	0%	1%
Orges	145	185	199	164	144	141	143	1%	-1%
Maïs	172	170	196	137	116	123	130	6%	11%
Seigle	153	164	189	145	123	127	127	0%	4%
Avoine	129	172	200	129	114	126	133	5%	17%
Sorgho	162	160	194	140	116	124	128	3%	11%
Triticale	158	164	190	146	123	131	131	0%	7%
Colza	381	430	468	372	322	341	351	3%	9%
Tournesol	395	408	465	330	341	363	370	2%	9%
Soja	341	357	466	432	348	317	321	1%	-8%
Pois	191	213	268	230	210	205	212	4%	1%
Féveroles	188	225	310	263	233	179	178	0%	-24%

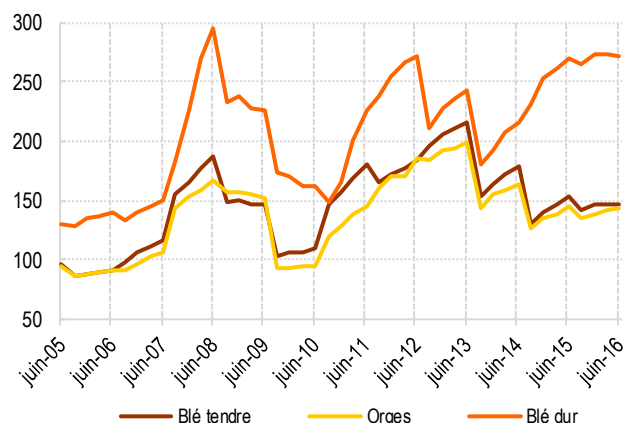
Source : FranceAgriMer / Enquête trimestrielle prix à la production

Les données présentées dans ce document concernent les prix issus des transactions réalisées au cours de la période allant du **1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016** qui permettent d'établir un **prix moyen pour la campagne 2015/16**.

L'intégration des transactions effectuées au cours du quatrième trimestre de la campagne conduit à une stabilité ou à une revalorisation des prix moyens 2015/2016, par rapport du troisième trimestre, pour toutes les espèces, avec une plus forte revalorisation pour le maïs et l'avoine. Les prix actuels sont majoritairement plus attractifs que ceux observés en fin de campagne en 2014/15, à l'exception des féveroles, du soja et du blé tendre et des orges, mais ils demeurent toutefois en deçà de ceux pratiqués sur la même période lors des campagnes 2011/12 à 2013/14, sauf pour le blé dur.

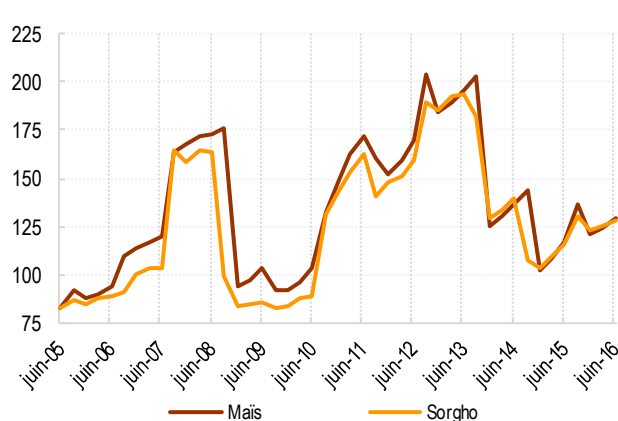
Evolutions nationales des prix à la production des céréales

Blés, orges : évolution des prix d'achat en €/t



Source : FranceAgriMer / Enquête trimestrielle prix à la production

Maïs sorgho : évolution des prix d'achat en €/t

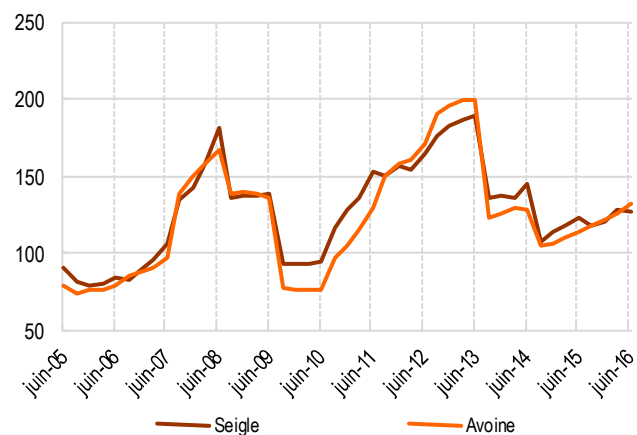


Source : FranceAgriMer / Enquête trimestrielle prix à la production

Le maïs et le sorgho ont retrouvé des prix d'achat en hausse, par rapport à 2014/15, de respectivement +14 et +12 euros,

Les tensions sur le marché du blé dur persistant, celui-ci fait toujours figure d'exception et profite de prix à la production qui se rapprochent du record de 2011/2012. Pour les autres céréales, si les prix actuels restent tous supérieurs à ceux relevés il y a un an, sauf pour le blé tendre et les orges, ils demeurent en revanche nettement en deçà de ceux offerts à la même période sur les trois précédentes campagnes et, en particulier, à ceux de 2012/13. La décote par rapport aux prix de cette campagne atteint 28 à 34% selon les espèces.

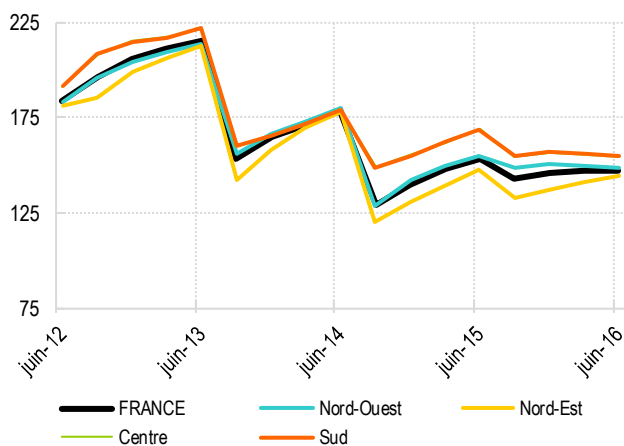
Seigle, avoine, triticale : évolution des prix en €/t



Source : FranceAgriMer / Enquête trimestrielle prix à la production

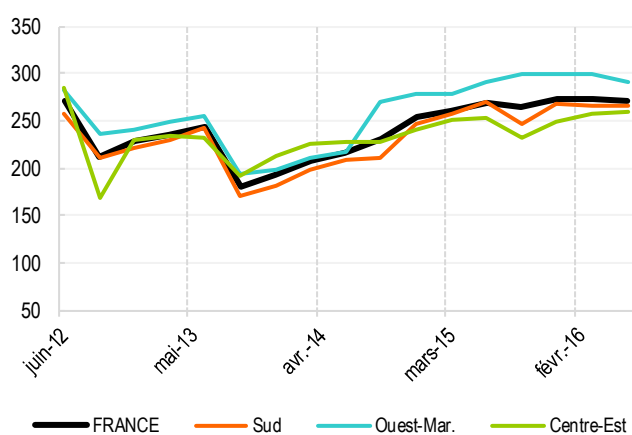
Évolutions régionales des prix à la production des céréales

Blé tendre : évolution des prix d'achat en €/t



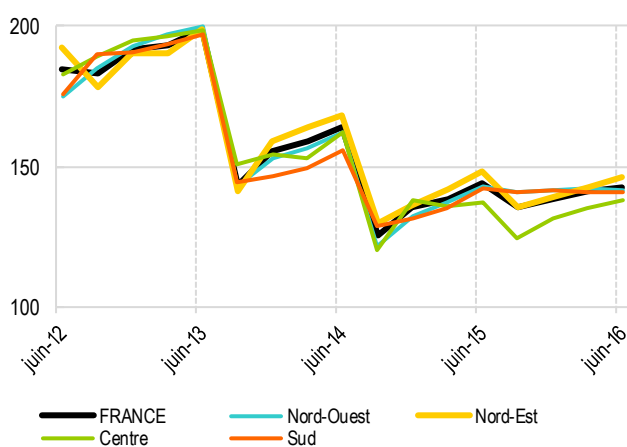
Source : FranceAgriMer / Enquête trimestrielle prix à la production

Blé dur : évolution des prix d'achat en €/t



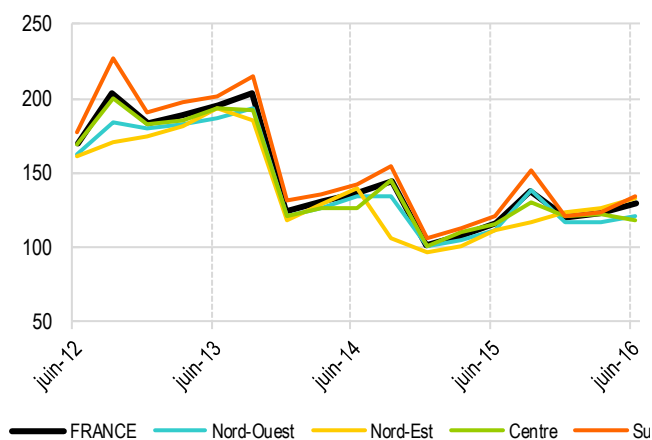
Source : FranceAgriMer / Enquête trimestrielle prix à la production

Orges : évolution des prix d'achat en €/t



Source : FranceAgriMer / Enquête trimestrielle prix à la production

Maïs : évolution des prix d'achat en €/t



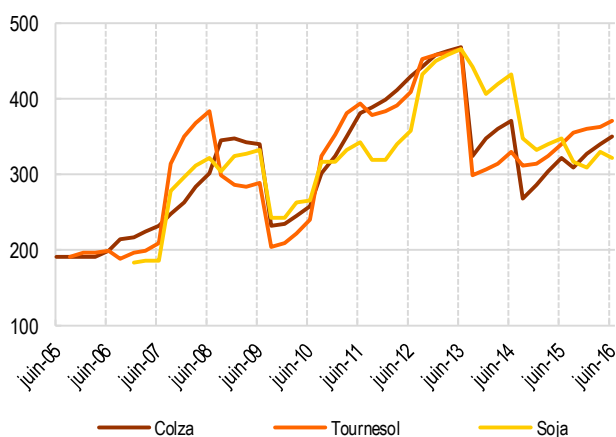
Source : FranceAgriMer / Enquête trimestrielle prix à la production

Les différentiels de prix ont continué à se réduire d'un regroupement régional à l'autre, sauf pour le maïs, le seigle et l'avoine. Les disparités demeurent toutefois

importantes sur le blé dur (jusqu'à 31 euros) et le seigle (39 euros).

Evolutions nationales des prix à la production des oléagineux et protéagineux

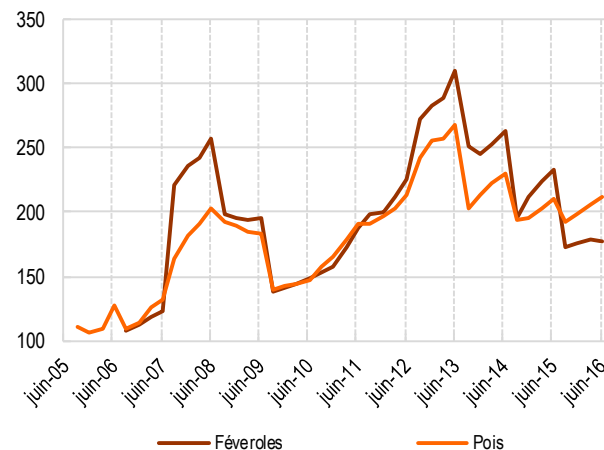
Colza, tournesol, soja : évolution des prix en €/t



Source : FranceAgriMer / Enquête trimestrielle prix à la production

Le prix moyen du soja a gagné 4 euros par rapport à la précédente consolidation, mais sa décote par rapport au prix 2014/15 demeure élevée à -27 euros. Le prix des féveroles, après une légère baisse au cours du dernier trimestre, baisse finalement de 56 euros, par rapport à 2014/2015.

Féveroles, pois : évolution des prix d'achat en €/t

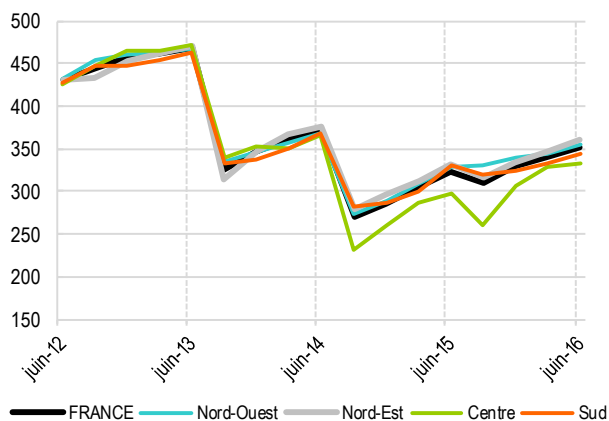


Source : FranceAgriMer / Enquête trimestrielle prix à la production

Les pois s'échangent à un prix légèrement supérieur à celui de 2014/15, alors que les achats de colza et de tournesol se concluent sur des prix supérieurs de 9 % à ceux de l'an passé à la même date.

Evolutions régionales des prix à la production des oléagineux et protéagineux

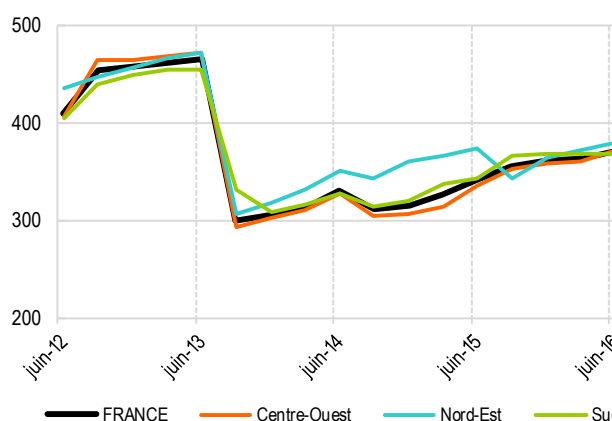
Colza : évolution des prix d'achat en €/t



Source : FranceAgriMer / Enquête trimestrielle prix à la production

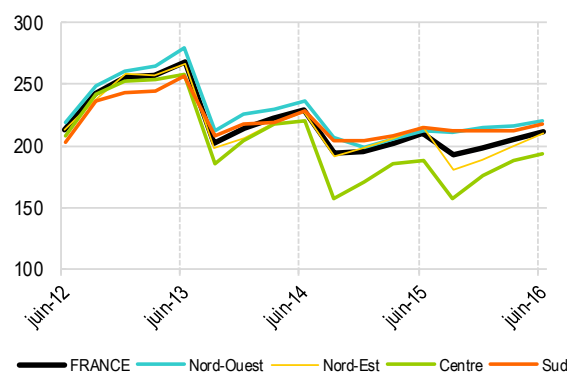
Comme pour les céréales, la campagne se termine par un net resserrement des prix régionaux. Toutefois, les différentiels de prix d'une région à l'autre demeurent très élevés sur le pois. En effet, depuis la campagne 2014/15, les prix de la zone Centre, qui regroupe les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Centre-Val de Loire, sont systématiquement significativement en deçà de ceux relevés dans les autres zones de production. Pour le pois, le prix moyen de ce regroupement est inférieur de plus de 17 euros par rapport à la moyenne

Tournesol : évolution des prix d'achat en €/t



Source : FranceAgriMer / Enquête trimestrielle prix à la production

Pois : évolution des prix d'achat en €/t



Source : FranceAgriMer / Enquête trimestrielle prix à la production

Méthodologie

Cette enquête mesure l'évolution des prix des céréales et des oléoprotéagineux achetés par les organismes stockeurs aux agriculteurs. Elle se distingue ainsi de l'enquête mensuelle sur les prix payés aux producteurs qui donne une situation des prix pratiqués au 15 de chaque mois.

Tous les trimestres, les Directions Régionales de FranceAgriMer calculent un prix à la production moyen régional par espèce depuis le début de la campagne. Ce calcul s'effectue à partir de la comptabilité de 130 organismes stockeurs représentatifs (tonnages collectés et valeurs des apports). Ils sont actualisés et consolidés chaque trimestre. Ils intègrent donc les compléments de prix apportés en cours de campagne et permettent ainsi d'obtenir au dernier trimestre un prix moyen de campagne complet. FranceAgriMer calcule un prix moyen national pour chaque espèce en pondérant les résultats régionaux par les volumes collectés dans chaque région.

Ces prix s'entendent rendus silo, majorations mensuelles incluses, sans déduction des taxes parafiscales payées par le producteur, pour des grains de qualité standard et après déduction des frais de séchage pour le maïs. Aucune distinction n'est faite entre les différents systèmes de transactions.

Rappel des régions enquêtées selon l'espèce :

- **Blé tendre** : Nord-Ouest (Bretagne, Hauts de France, Normandie, Pays-de-la-Loire), Nord-est (Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté), Centre (Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val de Loire, Ile-de-France), Sud (Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte-D'azur)
- **Blé dur** : Sud (Occitanie, Provence-Alpes-Côte-D'azur), Ouest-Maritime (Pays-de-la-Loire, Nouvelle Aquitaine), Centre-Est (Centre-Val de Loire, Auvergne-Rhône-Alpes)
- **Orges** : Nord-Ouest (Bretagne, Hauts de France, Normandie, Pays-de-la-Loire), Nord-est (Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté), Centre (Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val de Loire, Ile-de-France), Sud (Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte-D'azur)
- **Avoine** Grand Est, Nouvelle Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val de Loire, Occitanie, Hauts de France, Normandie, Pays-de-la-Loire
- **Seigle** : Grand Est, Nouvelle Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Pays-de-la-Loire, Hauts de France.
- **Triticale** : Grand Est, Nouvelle Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val de Loire, Occitanie, Pays-de-la-Loire
- **Maïs** : Nord-Ouest (Bretagne, Hauts de France, Pays-de-la-Loire), Nord-est (Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté), Centre (Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val de Loire, Ile-de-France), Sud (Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte-D'azur)
- **Sorgho** : Grand Est, Nouvelle Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val de Loire, Occitanie, Pays-de-la-Loire, Provence-Alpes-Côte-D'azur
- **Colza** : Nord-Ouest (Hauts de France, Normandie, Pays-de-la-Loire), Nord-est (Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté), Centre (Centre-Val de Loire, Auvergne-Rhône-Alpes), Sud (Nouvelle Aquitaine, Provence-Alpes-Côte-D'azur)
- **Tournesol** : Nord-est (Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté), Centre-Ouest (Nouvelle Aquitaine, Centre-Val de Loire, Pays-de-la-Loire), Sud (Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Provence-Alpes-Côte-D'azur)
- **Soja** : Grand Est, Nouvelle Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Occitanie.
- **Pois** : Nord-est (Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté), Centre (Auvergne-Rhône-Alpes, Centre Val de Loire), Nord-Ouest (Hauts de France, Normandie, Pays-de-la-Loire), Sud (Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte-D'azur)
- **Féveroles** : Grand Est, Nouvelle Aquitaine, Centre-Val de Loire, Hauts de France, Normandie, Pays-de-la-Loire.